

Thierry LEVY

**Discours de François Gibault, avocat, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre,
Conservateur honoraire du Musée.**

Thierry, c'était un écorché vif qui avait du cœur, particularité qu'il avait l'art de dissimuler, contrairement à ceux qui en font étalage et qui n'en ont pas. Il avait aussi du talent à revendre, comme orateur, comme avocat, comme écrivain, l'un des meilleurs de sa génération. Un véritable génie du verbe, servi par une voix grave et chaude comme il y en a une ou deux par génération. Il pratiquait aussi très généreusement l'art de l'insolence, que l'on enseigne à la Conférence mais, toujours maître de lui, il savait s'arrêter, comme Tixier-Vignancour, juste avant de franchir la frontière de l'outrage.

Nous avons une petite génération de différence et, à la Conférence, une dizaine de promotions d'écart, nous n'avons plaidé qu'une fois ensemble et, je ne sais d'ailleurs plus quoi, mais je l'ai entendu d'autres fois, nous ne nous voyions presque jamais, mais je l'aimais, je l'admirais et notre affection était réciproque. Je garde d'ailleurs précieusement quelques lettres de lui qui en témoignent.

Rien n'était fortuit chez lui, tout s'enchaînait. Ce n'est pas fortuitement qu'il choisit l'affaire Staviski comme discours de rentrée, discours que le Bâtonnier Lemaire n'eut pas le droit de lire avant la cérémonie. Ce n'est pas fortuitement qu'il écrivit sur Labori auquel il s'identifiait, lequel pratiqua, bien avant Vergès, la défense de rupture, et c'est tout naturellement, nul autre ne pouvait le mieux faire, qu'il fit l'éloge de Jacques à Saint-Thomas d'Aquin.

Toujours à sa juste place, Thierry excellait en tout, fort de l'exemple de ses parents. Sa mère, qui fut avocat de notre Barreau qu'elle dû quitter la tête haute à la suite des ignobles lois de Vichy, dès le mois d'octobre 1940, alors que l'Allemagne n'avait rien demandé de tel au Maréchal. L'exemple aussi de son père, Paul Lévy, formé à l'Aurore, de Georges Clemenceau, et à l'Intran, acquitté dans l'affaire Stavisky, Fondateur d'Aux Ecoutes, hebdomadaire interdit par Laval dès le 17 août 1940. Paul Levy, qui eut le courage de défendre Céline à la libération, parti qui demandait alors force et courage, plus de force et de courage encore qu'il n'en faut aujourd'hui.

Thierry était un être singulier formidablement épris de justice, amoureux de la liberté, de la liberté pour tous au point qu'il est impossible aujourd'hui de le ranger dans un clan, une chapelle, un parti, ni de gauche ni de droite, mais formidable champion de la tolérance et de la liberté.

Et quel écrivain.

Je relis l'hommage à Vergès. En quelques mots il le décrit mieux qu'en mille :
"Derrière ses lunettes rondes, son cigare et son sourire, trois attributs devenus inséparables de sa personne, l'homme avançait masqué et pratiquait avec une déconcertante application l'art de déplaire".

Et il acheva ce court chef-d'œuvre par ces mots : *"Tel ces princes de la Renaissance qui ornaient de leurs richesses les lieux d'une religion qu'ils ne pratiquaient pas, Jacques Vergès ne s'est pas trompé en choisissant le vieux rituel de l'Eglise pour demander à ses amis reconnaissants de le regarder partir en souriant".*

Et puis je voudrais achever ce trop court hommage avec un mot sur l'admirable écrivain qu'il fut, et je suis scandalisé à l'idée qu'il ne fut d'aucune académie, qu'aucun grand prix ne lui fut décerné. Je vais lire deux textes, très différents l'un de l'autre, le premier grave et sombre, car Thierry considérait que la boucherie de la Grande Guerre n'était pas étrangère aux massacres de 1940-1945. *"Il est difficile de ne pas distinguer dans la tuerie de Verdun un précédent des crimes de masse. Dans ce haut lieu de la gloire nationale, les combats n'eurent d'autre but que de saigner l'adversaire et les chefs des pays belligérants immolèrent sciemment des milliers d'enfants. Sur le terrain, les officiers ordonnèrent des assauts inutiles dont ils savaient l'issue inéluctablement meurtrière et, dans le goulot des tranchées, le corps rempli d'alcool, on sortait de la terre pour marcher à son exécution"*. Ecoutez maintenant ce passage inattendu extrait de *"Lévy oblige"*, mélange de sérieux, de poésie et d'humour, car il savait rire aussi, et de lui-même autant que des autres et son rire n'était pas le rire aux éclats si souvent vulgaire mais un rire contenu, raffiné, entre les dents, qui était le rire de Voltaire : *"Je suis chez moi dans les églises. J'aime l'odeur fade de l'encens, la paille des chaises, le velours usé des prie-Dieu, le marbre froid des bénitiers, le bois dur des confessionnaux, le rouge du vin de messe, l'or des ciboires et des chasubles. La musique des orgues est un puissant brame et la mantille noire le plus érotique des voiles. Aucun silence ne me parle davantage que celui des offices funèbres et la voix du prêtre dénonçant les vaines gloires, faisant ainsi baisser les têtes, me glace de plaisir"*.

Merci Thierry pour tout.

François Gibault.